

ASSOCIATION FRANCAISE DES BOUVIERS SUISSES

Affiliée à la Société Centrale Canine

Siège Social : Trouesse - route de Villenave - 40370 RION DES LANDES



24^e NATIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

avec attribution du CACS

au Domaine de Chalès -

route de St Viatre - D93 -

à NOUAN LE FUZELIER (41)

les 16 et 17 Septembre 2017



APPENZEL - BERNOIS - ENTLEBUCH - GRAND BOUVIER

Renseignements :

Mme BARDET : Tél. : 05 58 57 10 98

j.bardet2@wanadoo.fr ou

Mme DUMOULIN : Tél. : 02 38 97 80 33

afbs.boutique@netcourrier.com

Engagement internet (sauf Test de caractère) :

www.cedia.fr - paiement sécurisé

Engagements Etrangers : uniquement par internet sur cedia.fr

Engagement papier à renvoyer à :

M. Didier LETIENNE

15 les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC

Tél. 05 55 00 40 23 après 19h et week-end

mail : didier.letienne@neuf.fr

DATE LIMITE DE RECEPTION DES ENGAGEMENTS : 2 SEPTEMBRE 2017

SAMEDI 16 SEPTEMBRE

A partir de 8h30 : - Tests de Caractère
- Initiation à l'Attelage
- Conseils à la présentation d'un chien

Repas samedi midi : pick-nick en commun avec ce que chacun pourra apporter

de 13h à 15h30 : Séance de Confirmations seules

de 13h à 16h30 : Jugement des BABIES ET PUPPIES

17h30 : Assemblée Générale sur place

19h00 : Apéritif du Club

20h30 : Banquet annuel sur place

JURY :

Samedi à partir de 13h00 :

Babies et Puppies femelle **: Mme Catherine LAURENT

Babies et Puppies mâle **: M. Jacky TOURON

Dimanche à partir de 9h00 :

Bouvier Bernois :

Ouverte Mâle :

Mme Jana STEFANKOVA

Jeune Mâle :

(Slovaquie)

Bouvier Bernois :

Intermédiaire mâle

M. Jacky TOURON

Intermédiaire femelle

Bouvier Bernois :

Ouverte Femelle

Mme Antonella RESIDORI

Champions Mâle/Femelle

(Italie)

Bouvier Bernois

Jeune Femelle

Mme Christine LAFAY

Bouvier d'Appenzell *

Bouvier d'Entlebuch *

Grand Bouvier Suisse *

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE

8h00 : Ouverture de l'Exposition

Accueil des participants - Contrôle sanitaire

9h00 : Début des jugements

11h30-14h30 : Buffet sur réservation - Bar - sandwichs toute la journée

13h00 : Concours Jeunes présentateurs*

Concours de charettes décorées

RING D'HONNEUR

A partir de 14h00 : - Lots d'Elevage *- Lots Reproducteurs *

- Meilleurs de chaque classe

- Meilleurs de race

- Meilleurs de l'Exposition

17h00 : Clôture

*inscription sur place le matin

RECOMPENSES

- UN SOUVENIR À CHAQUE EXPOSANT
- UNE RÉCOMPENSE À CHAQUE VÉTÉRAN
- UNE RÉCOMPENSE AUX 4 PREMIERS DE CHAQUE CLASSE
- UNE RÉCOMPENSE AUX CHAMPIONS DE CLUB

TROPHEE AU MEILLEUR DE L'EXPOSITION

Bouvier Bernois

Vétérans-Vénérables Mâle/Femelle Mme Catherine LAURENT

+ Confirmations **

* toutes classes ** toutes races

La répartition des classes peut être modifiée en fonction des inscriptions

Les résultats de notre Nationale d'Elevage seront comptabilisés pour la cotation officielle des géniteurs mise en place par notre Association et la Société Centrale Canine. Les grilles de cotation figureront dans le catalogue de l'Exposition et dans les revues de l'AFBS. N'oubliez pas que les mentions «1^{er} Choix» (2 points), «Sélectionné» (3 points), «Recommandé» (4 points) et «Elite» (6 points) ne sont attribuées qu'à des sujets reconnus «APTE» au Test de Caractère.

La présentation de votre chien au Test de Caractère ne nécessite aucune préparation particulière.

Alors engagez-le.



REGLEMENT DE L'EXPOSITION

AFFICHAGE - Les exposants sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage, les principales récompenses obtenues par l'élevage, l'annonce de portées à vendre. L'introduction de chiots dans l'exposition et rigoureusement interdite.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'exposition.

TOILETTAGE - Les chiens doivent arriver toilettés lors de l'exposition : ne seront plus tolérés que les «coups de brosse de finition». L'usage de la laque et de tout produit de maquillage permettant de modifier la texture naturelle ou la couleur naturelle du poil est strictement interdit dans l'enceinte de l'exposition.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition, pour des raisons majeurs, indépendantes des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements «au poteau» le jour de l'exposition ; seuls les lots d'Élevage et la classe Reproducteur seront autorisés.
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition.

Lorsque le chien est engagé dans une classe dite individuelle, il sera perçu un droit d'engagement.

Les droits d'engagement doivent être réglés en même temps que l'envoi de la feuille d'engagement et resteront acquis à l'association, même si l'exposant ne peut présenter son chien.

Il sera envoyé un accusé de réception qui devra être présenté au secrétariat.

PARTICIPATION AUX FRAIS : Les tarifs en vigueur sont ceux inscrits sur la feuille d'engagement.

SERVICE VÉTÉRINAIRE :

Le Service Vétérinaire sera assuré par un docteur vétérinaire qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations, des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnés de leurs petits, ainsi que des chiennes en chaleur, des chiens dangereux. La décision du Service Vétérinaire est sans appel.

RECLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-là sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 80 € qui restera acquise à l'AFBS si, après examen, elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés immédiatement et sans appel par les membres du comité de l'AFBS dans le cadre général des textes de la S.C.C.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la S.C.C. avec extension possible aux manifestations organisés par ses associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la S.C.C.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre.

LE DOMAINE DE CHALES NOUS ACCUEILLE POUR LA PREMIERE FOIS, AUSSI NOUS COMPTONS SUR VOTRE CIVISME POUR ESPERER Y RETOURNER

Photographies : L'organisation aura désigné des photographes oeuvrant pour son compte afin d'étayer la bibliothèque de l'association, (utilisation pour le site, la revue et tout support médiatique ventant positivement nos races. Si une personne s'oppose à la prise en photo de son chien et l'utilisation qui pourrait en être faite, elle devra le signaler à l'organisateur dès son arrivée.

Pour tous ceux qui engagent leurs chiens sur Cédia, vous munir de votre récépissé ou de votre E-Carte d'engagement ce justificatif sera à présenter à l'entrée de l'exposition.

LISTE DES HÔTELS DES ENVIRONS

- **A l'intérieur du site** : Fermeture du site de 20h à 8h (gardien)

- Hôtel : Chambre 1 personne : 47 €
- Chambre 2 personnes : 65 €
- Dortoir 9 personnes : lit simple : 25 €

Chiens acceptés (2 chiens maximum par chambre)

Une caution de 25 € est demandée, restituable à la remise des clés selon l'état de propreté.

Pour toutes les réservations sur le site du Domaine de Chales, s'adresser à Christine Malherbe chargée de centraliser les demandes
Tél : 06 63 91 23 34 mail christinemalherbe@yahoo.fr

- hôtel à St Viatre : Le Lion d'Or tél : 02 54 88 92 19 chambres à moins de 50 €
- hôtel à Lamotte-Beuvron : Tatin : tél. : 02 54 88 00 03, chambre à partir de 66 €
- hôtel à La Ferté St Aubin : Le Château des Muirs tél : 02.38.76.50.08
- hôtel à Nouan le Fuzelier : le Moulin de Villiers chambre à partir de 95 € la nuit tél. : 02 54 83 33 48
- Reste tous les hôtels courants : (Kyriad, Campanile, etc..) à Olivet ou La Chapelle St Mesmin banlieue sud d'Orléans

OFFICE DU TOURISME : www.ot-coeurdesologne.com Tél : 02.54.83.01.73

CAMPING-CARS

Fermeture du site de 20h à 8h

Stationnement uniquement à un endroit précis
pas de branchement, en autonomie
BARBECUE INTERDIT SUR LE SITE

FEUILLE D'ENGAGEMENT NATIONALE D'ELEVAGE DE L' A.F.B.S.

RESERVE A L'ASSOCIATION

du 16 et 17 septembre 2017 à NOUAN LE FUZELIER (41)

(une feuille par chien - photocopies acceptées) à expédier à : **Didier LETIENNE 15, les Hauts d'Envaud 87110 SOLIGNAC**

NOM DU CHIEN + AFFIXE :

RACE : N° Identification :

Sexe : N° LOF : Né(e) le :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire : N° Adhérent 2017 :

joindre copie de la carte d'adhérent

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Mail (obligatoire) :

Les exposants qui engagent leur chien au Test de Caractère doivent engager sur papier et non par internet et doivent faire un règlement global : TC + Exposition. Les TC sont limités à 35 chiens.

CLASSES D'ENGAGEMENT :

Intermédiaire (15-24 mois) : Ouverte (min.15mois) : Jeune 9 -18 mois :
 Puppy (6-9 mois) : Baby (3-6 mois) : Vétéran (+ 8 ans) : Vénéralbe (+10 ans) : Champion (min. 15 mois) :
* joindre justificatif SCC ou FCI
 TEST CARACTÈRE (15 mois min.) : CONFIRMATION (15 mois min.) : samedi ou dimanche
 pour les chiens inscrits à l'exposition

PARTICIPATION AUX FRAIS D'ORGANISATION	Tarifs jusqu'au 5/8	Tarifs du 6/8 au 2/9	Sommes
1 ^{er} CHIEN (catalogue compris)	40 €	47 €	
2 ^{ème} CHIEN	33 €	40 €	
3 ^{ème} CHIEN et 4 ^{ème} CHIEN	25 €	32 €	
5 ^{ème} CHIEN et suivant	20 €	20 €	
5 ^{ème} CHIEN et suivant : Eleveurs signataires de la Charte	5 €	5 €	
- Puppy * - Baby *	30 €	37 €	
- Vétéran, Vénéralbe **	Gratuit		
Test de Caractère	20 € non adhérent - 17 € adhérent		
Confirmation seule du samedi	30 € - Gratuite aux adhérents -		
Repas AFBS samedi soir	26 € x		
Repas dimanche midi : ticket au secrétariat	16 € x		
Adhérent AFBS - 5 € par chien engagé	5 € x		-
	TOTAL		

**CLÔTURE IRREVOCABLE DES ENGAGEMENTS :
2 SEPTEMBRE 2017**

Engagement internet (sauf test de caractère) :
www.cedia.fr - paiement sécurisé
et vous pouvez télécharger la feuille d'engagement sur internet : cedia.fr ou afbs-asso.com

ATTESTATION

Je reconnais être responsable du bien-être du chien que je présente et je m'engage à ne pas le placer dans une situation potentiellement dangereuse pour son bien-être ou sa santé, comme par exemple le laisser dans la voiture par temps chaud ou froid et/ou le traiter de manière cruelle. J'ai bien pris connaissance que le non-respect de cette règle entraînera mon exclusion de l'exposition en cours et l'ouverture par la SCC d'une procédure disciplinaire à mon encontre.
 Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenal ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C. Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 16h30.

Fait à _____ le _____
signature :

* ne peuvent compter comme 1^{er} chien dans le cas de plusieurs inscriptions

** Vétéran et vénérables : si vous engagez seulement dans ces classes envoyez vos inscriptions uniquement par courrier

Aucun engagement ne sera remboursé.**JOINDRE OBLIGATOIREMENT A VOTRE DEMANDE D'ENGAGEMENT**

- La photocopie du Certificat Antirabique ou du Passeport pour les chiens venant de l'Etranger
- une enveloppe **timbrée** libellée à votre nom et adresse
- votre règlement par chèque à l'ordre de l'AFBS

Les inscriptions incomplètes ne seront pas prises en compte.



**Domaine de Chalès
NOUAN LE FUZELIER**



DANS QUELLE CLASSE ENGAGER VOTRE CHIEN

CLASSE INTERMEDIAIRE : de 15 à 24 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition, donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe ouverte.

CLASSE OUVERTE : Pour les chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition, donnant droit à l'attribution du CACS en concurrence avec la classe intermédiaire et la classe travail.

CLASSE BABIE : 3 à 6 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition.

Le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant).

CLASSE PUPPIE : 6 à 9 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le juge formule simplement une appréciation sur le chien par ordre décroissant Très Prometteur - Prometteur - Assez Prometteur - Insuffisant.

CLASSE JEUNE 9 - 18 mois : à partir de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au CACS. Elle donne accès au titre de Champion Jeune.

CLASSE CHAMPION : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la FCI - et Champions Internationaux de la FCI (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille du jour de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du CACS. (Photocopie du diplôme à joindre à la feuille d'engagement)

CLASSE VETERAN - Possible à partir de 8 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS. Cette classe donne accès au titre de Champion Vétéran.

CLASSE VENERABLE - Possible à partir de 10 ans. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement mais ne donne pas droit à l'attribution du CACS.

CLASSE NE CONCOURANT PAS : Pour les chiens titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre d'Origine reconnu par la FCI, et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

Sont considérées comme classes individuelles les classes : intermédiaire, ouverte, champion, junior, jeune et vétéran.

A l'exception des lots d'élevage et des lots de reproducteurs, qui peuvent être constitués sur place, vous ne pouvez engager votre chien que dans une seule classe.

CLASSE LOT D'AFFIXE OU LOT D'ELEVAGE :

Classe pouvant être constituée sur place.

Pour au minimum 3 chiens de même race et variété (maximum 5), sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur, mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait sur le ring d'honneur.

CLASSE LOT DE REPRODUCTEUR :

Classe pouvant être constituée sur place

Pour un sujet mâle ou femelle accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au premier degré, issus d'un minimum de 2 portées pour les femelles et avec 2 lices différentes pour les mâles.

Les chiens composant le lot doivent être engagés dans une classe individuelle.

Nouveau Règlement SCC : les chiens Champions de France (Ch.CS : Champion de conformité au Standard) peuvent s'inscrire uniquement en Classe Champion à la NE.

TRES IMPORTANT

Se munir du passeport ou du Certificat de vaccination antirabique et de la carte d'identification pour les chiens provenant de l'Étranger.